



Fiches Solutions

Comment construire vos solutions

 **JALON 3 : à transmettre pour le 7 avril 2016**

Un Agenda des solutions est un ensemble d'initiatives volontaires qui renforceront les efforts de lutte contre le changement climatique.

*Dans le cadre de la COP 21, l'Agenda des solutions présente ce qui est déjà fait et mis en œuvre et montre que les engagements politiques peuvent **se concrétiser dans les stratégies d'investissement des acteurs privés et locaux**. Comme les contributions nationales des États, il a été pensé pour servir de **catalyseur d'initiatives publiques et privées**. L'Agenda organise en quelque sorte le **plaidoyer des acteurs non gouvernementaux, institutionnels et du secteur privé, autour d'un accord ambitieux**.*

OBJECTIF : pour chaque thème retenu (c'est-à-dire chaque enjeu environnemental) il s'agit de proposer une solution pour le territoire, que ce soit dans un **objectif d'atténuation** des impacts dus au changement climatique dans ce domaine environnemental et/ou **d'adaptation** face à ces impacts.

1

Contexte et enjeux

Dans quel contexte s'inscrit cette proposition ? Quels constats faites-vous ? Cette action prend-elle appui sur des initiatives régionales, intercommunales, communales (dans le cadre de plans de développement durable par exemple), ou sur des acteurs privés ou associatifs ? Il s'agit là, de **comprendre quels sont les éléments de contexte qui ont inspiré votre proposition, quels sont les besoins qui sont apparus ?**

Les enjeux que vous aurez définis dans votre diagnostic de territoire (cf. Fiche étape à remplir « Rédiger le diagnostic de territoire ») ont permis d'aboutir à la solution que vous proposez. **Vous pouvez donc rappeler cet ou ces enjeu(x) en le(s) développant, si nécessaire.**

Exemple : Enjeu > Développer et promouvoir l'utilisation du vélo
Titre de l'action > Mise en place d'autoroutes à vélo à Vitry-sur-Seine

2

Objectifs de l'action

Présenter les objectifs de votre solution en terme **d'atténuation** ou **d'adaptation** mais aussi de modifications des modes de vie des habitants ou de pratiques des acteurs (entreprises, collectivités, associations,...). **Que souhaitez-vous atteindre, quels sont vos buts ?**

3

Horizon de la solution

Quel est l'horizon de la solution proposée : **2020 ? 2030 ? 2050 ?** Vous pouvez choisir un ou plusieurs horizons, à condition de détailler les étapes de réalisation pour chaque horizon envisagé (*détail des étapes dans la partie 4 « Comment ? »*)

Le choix de la temporalité permet d'une part aux élèves de **se projeter à des horizons différents** en envisageant des transformations plus ou moins importantes des modes de vie sur leur territoire et, d'autre part, de faire **le lien avec le facteur 4 qui est l'objectif pour 2050**. Un objectif à court terme sera plus réaliste et concret (proche de ceux fixés dans les plans d'actions des collectivités), tandis qu'un objectif à moyen ou long terme peut avoir une dimension plus utopiste, rêvée du futur.

Note : « facteur 4 » : objectif visant à diminuer les émissions de GES par 4 d'ici 2050.

4

Comment ? Description et moyens à mettre en œuvre

Décrivez ici la solution proposée. Il s'agit de faire comprendre votre **démarche de mise en œuvre** de l'action et quelles en seraient les différentes étapes (calendrier, frise, etc.). C'est également la partie dans laquelle les élèves peuvent **argumenter** sur le bien-fondé de cette solution, la nécessité de la mettre en place.

Comment envisagez-vous la mise en œuvre concrète de l'action ? Quelle méthode allez-vous mettre en place, avec quels moyens financiers, humains, etc. ?

5

Localisation

Comment s'inscrit la solution proposée sur votre territoire ? Cette solution peut-elle être étendue à la commune, à la communauté de commune, à l'Ile-de-France ? Est-elle spécifique au contexte local, à un lieu en particulier ?

6

Reproductibilité au niveau régional

Dans la perspective de la réalisation d'un Agenda des Solutions pour lutter contre le changement climatique en de l'Ile-de-France, vous indiquerez dans cette rubrique **le potentiel de votre solution au niveau régional**. Vous expliquerez pourquoi et comment cette solution pourrait (ou ne pourrait pas) être reproductible à l'échelle de l'Ile-de-France. Il s'agit de **poser les bases du débat et des discussions qui auront lieu le 18 mai autour des solutions proposées**. Cette partie, pourra être argumentée, alimentée de schémas, d'exemples, etc.

7

Public visé, bénéficiaires

A qui s'adresse la solution envisagée ? Qui en bénéficiera ?

8

Acteurs à impliquer

Pour la mise en œuvre de cette solution, les élèves ont peut-être rencontré des acteurs qui pourraient devenir des partenaires potentiels. Sinon, quelles sont les **personnes ressources** qui ont été identifiées pour mettre en œuvre l'action (acteurs publics, syndicats de gestion des déchets, associations de quartier, expert local, cabinet d'urbanisme, etc.) ?

Vous pouvez définir :

- **Les acteurs à impliquer** : acteurs indispensables et acteurs pouvant contribuer de façon volontaire
- **Qui sont-ils ?** Acteurs publics, économiques, éducatifs, associations, citoyens, etc.
- **Ce qu'ils peuvent faire**
- **Leurs moyens techniques** pour l'action

9

Freins potentiels et moyens pour les lever

Quels sont les freins éventuels (techniques, sociologiques, économiques, politiques, sociaux, environnementaux etc.). Il est important de penser aux blocages éventuels qui pourraient entraver l'action et anticiper des pistes de leviers pour les lever (par ex : campagnes de sensibilisation pour lever le frein de l'acceptabilité sociale).

10

Résultats attendus

1. **Quels sont les résultats attendus de cette action en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ?** C'est dans cette partie qu'il convient de faire des propositions de diminution des gaz à effets de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, de diminution de l'utilisation des énergies fossiles, de réutilisation des déchets, etc.

Vous pouvez envisager ces résultats à différentes échelles de territoire, à différentes temporalités.

2. **Quels sont les autres résultats attendus ?**

- En termes de transformation sociale ?
- On pourra par ailleurs spécifier la transférabilité, la reproductibilité de l'action

11

Si vous avez lancé une action dans le lycée...

Si la solution que vous proposez se trouve dans la continuité d'actions déjà engagées au sein du lycée, notamment **dans la cadre d'une action de lycée éco-responsable ou E3D**, vous pouvez décrire dans cette rubrique le contenu de cette action.

NB : une action réalisée dans le lycée peut servir d'exemple ou de mise en perspective pour étayer votre solution pour le territoire, mais elle ne peut être proposée en tant que solution à part entière. Autrement dit, une action dans un lycée peut être un point de départ pour une solution globale à plus grande échelle et à plus long terme.

12

Exemple de réalisations similaires

Dans le cadre d'un **échange avec un lycée de l'AEFE**, vous pouvez mettre en perspective la solution proposée avec le travail réalisé avec ce lycée à l'étranger (éléments de comparaison entre les territoires, propositions communes).

La solution peut également être inspirée de réalisations dans d'autres territoires, d'autres métropoles, au niveau international. Dans ce cas, indiquez quelles sont les sources d'inspiration extérieures. Vous pouvez ajouter des illustrations de réalisations concrètes.

13

Evaluation

Toute action mise à l'agenda d'une collectivité ou d'une structure privée doit être évaluée. C'est pourquoi, il convient de mettre en place, dès le début, des **critères d'évaluation et des indicateurs qui permettront de connaître ensuite les bénéfices réels de l'action menée**. On peut imaginer que ces critères d'évaluation puissent être définis par un groupe d'élèves (rôle d'un comité d'élus ou d'experts, par exemple) en charge de l'évaluation des solutions.

Exemple de critères d'évaluation :

- Pertinence du projet (objectifs, finalités)
- Prise en compte du public, du contexte du projet
- Cohérence des moyens, du contenu
- Efficacité et efficience¹ de l'action
- Coût économique de la solution (ordre de grandeur)

Exemple d'indicateurs :

- Economies d'énergies réalisées sur l'éclairage public en KWh
- Nombre de projets réalisés/étudiés
- Nombre de bâtiments concernés
- Nombre de kWh/ m2/an économisés
- Implication de tous les utilisateurs (associations, services municipaux, écoles...)

¹ Cohérence par rapport aux moyens mis en œuvre